

## Manuel d'aide

# PARTENAIRE et EXPLOITATION AGRICOLE



<https://agriculture.wallonie.be/opw/guichet>



# Table des matières

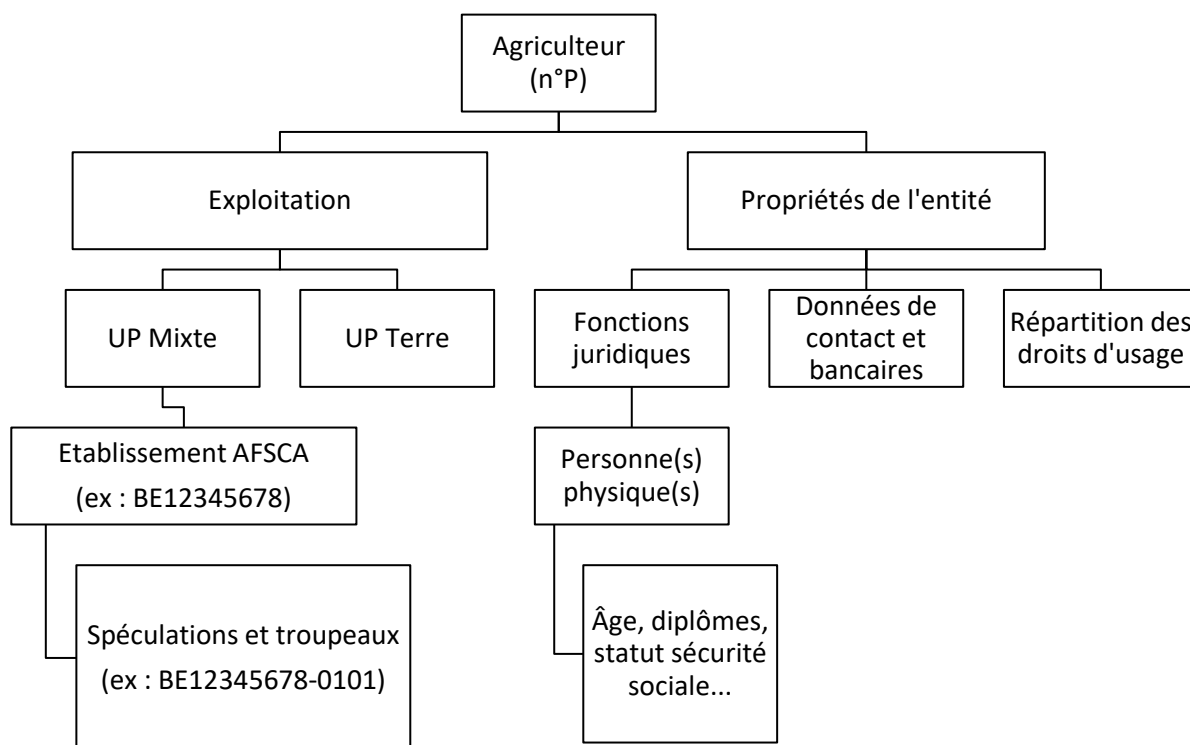
JE DÉCOUVRE .....	3
JE ME CONNECTE .....	5
<b>JE CONSULTE MES DONNEES.....</b>	<b>6</b>
JE CONSULTE MON PROFIL.....	6
<i>Identification</i> .....	6
<i>Contact</i> .....	7
<i>Adresse légale</i> .....	7
<i>Caisses d'assurances sociales</i> .....	7
<i>Qualifications</i> .....	7
JE CONSULTE LA LISTE DE MES PARTENAIRES .....	8
JE CONSULTE UN PARTENAIRE .....	9
<i>1<sup>er</sup> onglet : les données du partenaire</i> .....	9
<i>2<sup>e</sup> onglet : les activités</i> .....	10
<i>3<sup>e</sup> onglet : les fonctions juridiques</i> .....	10
JE SUIS AGRICULTEUR ET JE CONSULTE MON EXPLOITATION AGRICOLE.....	12
JE SUIS AGRICULTEUR ET JE CONSULTE LE DÉTAIL D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION (UP) .....	16
JE SOUHAITE ACCÉDER À UNE FICHE DE SYNTHÈSE.....	18
<b>JE SIGNALE UN PROBLEME .....</b>	<b>19</b>
JE SIGNALE UNE ERREUR/UN CHANGEMENT DANS MON PROFIL/      MON PARTENAIRE/ MON EXPLOITATION AGRICOLE .....	19
JE NE TROUVE PAS MON PARTENAIRE .....	20
<b>COORDONNÉES DES DIRECTIONS .....</b>	<b>21</b>



## Je découvre

Le site PAC-on-web me permet, en tant que participant aux régimes d'aides gérés par l'OPW (Organisme payeur de Wallonie), de consulter :

- Mon profil : données de la personne connectée.
- Mon/mes partenaire(s) : entité(s) participant à un ou plusieurs régimes d'aides ou de contrôle gérés par l'OP et qui a/ont reçu un numéro d'activité (n°P d'agriculteur, n° NAT de déclarant forestier, n° MAN de mandataire, n° J pour les autres régimes tels les CUMA, GAL...).
- Et pour les agriculteurs, mon/mes exploitation(s) agricole(s) : la localisation et coordonnées des unités de production (sites d'activité agricole) que je gère en Belgique, et le cas échéant, les troupeaux présents sur ces unités de production.



## AVERTISSEMENTS

Ce site ne permet actuellement que la consultation des données, pas leur modification ou le signalement d'erreurs.

Plus de 99% des données associées aux n°P (agriculteur), n°NAT (forestier), et n°J (autre bénéficiaire) sont disponibles sur ce site, ce qui signifie que certaines sont encore manquantes. Si je constate que mes données sont manquantes, c'est-à-dire que je ne trouve pas les données de mon partenaire dans le tableau « Mes partenaires », je le signale via un mail à l'adresse suivante : [iden.agri.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:iden.agri.dgarne@spw.wallonie.be)

Si je constate des erreurs dans mes données je contacte ma [Direction extérieure](#) qui pourra gérer les corrections.

En vertu du principe de collaboration, **je suis tenu(e)s de signaler les changements à opérer concernant mes données**, qu'ils résultent d'erreurs y figurant ou de modification intervenue entretemps, selon la procédure en vigueur :

- A ma Direction extérieure pour les P « Agriculteurs » et les NAT « Déclarant forestier NATURA 2000 ».
- Au service central d'identification pour les autres activités (CUMA, SCTC, GAL, bénéficiaire FEP non-pisciculteur, acheteurs de lait, participants Fruits et légumes à l'école, participants Lait à l'école, ...)

Lorsque c'est nécessaire pour le traitement des demandes d'aide, ou pour éviter de devoir fournir des attestations inutilement, les sources authentiques suivantes sont consultées par l'OPW (automatiquement ou manuellement) :

- Banque Carrefour de la Sécurité sociale (Registre national, catégorie de cotisations sociales)
- Banque Carrefour des Entreprises
- SANITEL.

## Je me connecte

Afin d'accéder aux données d'identification des partenaires et des exploitations agricoles, je me rends sur la page <https://agriculture.wallonie.be/opw/guichet> et je me connecte.

Je choisis ensuite le module PARTENAIRE ou EXPLOITATION AGRICOLE (celui-ci est accessible via le module PARTENAIRE également). Je choisis le partenaire pour lequel je souhaite me connecter et j'accède ainsi aux données de mon partenaire en consultation.

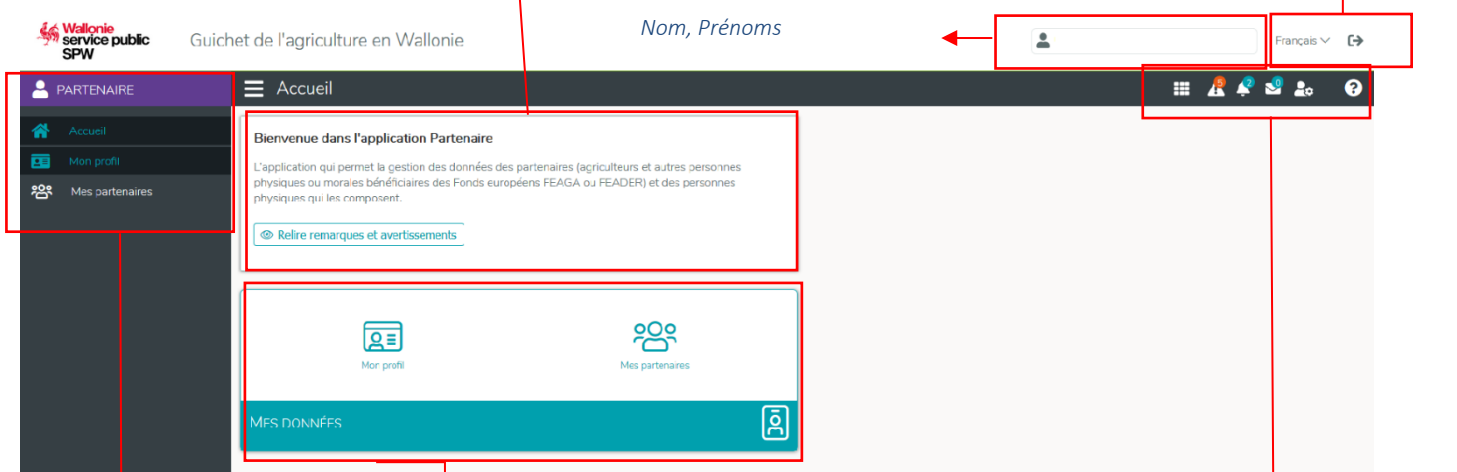
Une fois connecté, la page d'accueil s'ouvre. Elle contient différentes informations :

*Langue de l'application*

Français ▾  
Nederlands  
Deutsch

*Mot de bienvenue et avertissement (voir ci-dessus)*

Wallonie service public SPW Guichet de l'agriculture en Wallonie *Nom, Prénoms*



*Accès rapide à « Mon profil » et « Mes partenaires »*

*Accès rapide aux autres applications (Guichet, partenaire, stockage prive-public)*

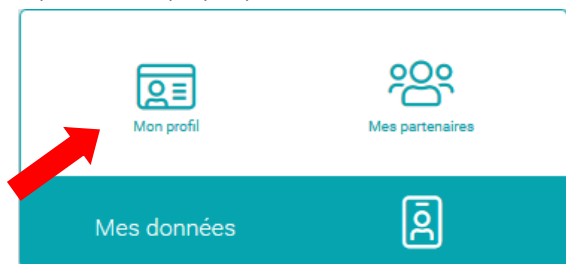
- Alertes
- Actions à réaliser
- Messages non lus
- Paramètres
- Manuel d'utilisation

*Menu de navigation dans l'application*

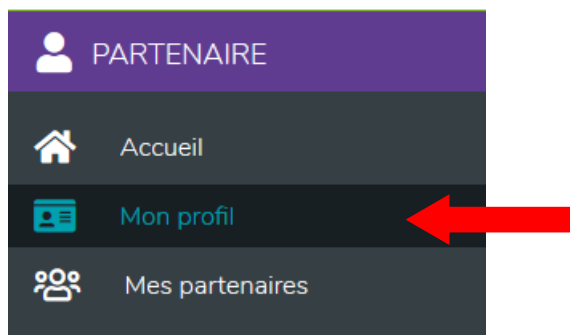
# JE CONSULTE MES DONNEES

## Je consulte mon profil

En cliquant sur « Mon profil » sur la page d'accueil j'affiche mes données en tant que « personne physique ».



Je peux aussi y accéder en cliquant dans le menu de gauche sur « Mon profil ».



Mon profil présente les groupes de données suivants :

### Identification

**Nom, prénoms, numéro de registre national** (ou NISS), **date de naissance, sexe** sont des données fournies par le registre national. Nous ne pouvons pas modifier ces données.

**Langue** : C'est la dernière langue choisie pour la consultation du site. Elle est actuellement bloquée en français. Je peux naviguer dans la langue de mon choix en sélectionnant l'option en haut à droite de l'écran.

Service public de Wallonie agriculture ressources naturelles environnement



## [Contact](#)

Numéros de *téléphone fixe*, *GSM* et *fax* sont facultatifs.

L'*email* est obligatoire. Je m'assure qu'il est correct.

## [Adresse légale](#)

Mon **adresse légale** est une donnée fournie par le registre national. Nous ne pouvons pas modifier ces données.

Cette adresse peut être utilisée pour m'écrire. Si je souhaite une adresse différente de l'adresse légale, je coche et j'encode l'adresse dans le bloc de données qui apparaît :

Je souhaite une adresse de correspondance différente de l'adresse légale

## [Caisses d'assurances sociales](#)

Les données sont fournies par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS). Ces données sont mises à jour tous les mois. Il est donc possible que les modifications effectuées auprès de la BCSS n'apparaissent pas directement dans mon profil sur le module PARTENAIRE.

## [Qualifications](#)

Le cas échéant :

- **Diplôme** contient mes diplômes secondaires, baccalauréats et/ ou masters.
- **Diplôme post-scolaire** contient les diplômes que j'ai obtenu en suivant des cours postsecondaires (Cours A, cours B,...) ou des formations en alternance.
- **Expérience professionnelle** contient le détail de mes différentes expériences professionnelles.
- **Comité d'installation** contient la date de mon/mes examen(s) de comité d'installation.

Je vérifie ces informations et contacte ma Direction Extérieure si je constate qu'elles sont incomplètes.

Service public de Wallonie agriculture ressources naturelles environnement



---

## Je consulte la liste de mes partenaires

---

Certaines personnes sont liées à plusieurs entreprises ou association participants comme bénéficiaire ou intermédiaire à la PAC. En cliquant sur « Mes partenaires » sur la page d'accueil du module PARTENAIRE ou en cliquant dans le menu vertical de gauche sur « Mes partenaires ». J'affiche ainsi la liste des partenaires dont je suis (co)responsable.

Le tableau « Mes partenaires » présente les colonnes suivantes :

- **N° de référence** : numéro unique du partenaire dans la base de données.
- **Dénomination** : nom enregistré au SPW Agriculture, environnement et ressources naturelles pour la personne physique ou morale.
- **Type de partenaire** : Indépendant, entreprise, particulier, Société ou Association Hors Banque Carrefour des Entreprises (SAHBCE).
- **Activité(s)** : combinaison unique de lettres et chiffres généralement utilisée dans les demandes d'aide (ex : P123456789, NAT513, J50123...).
- Actions :



Télécharger la fiche partenaire



Consultation du détail



Lien vers l'exploitation agricole



---

## Je consulte un partenaire

---

En cliquant sur le logo « œil » dans la dernière colonne du tableau « Mes partenaires » sur l'écran « Mes partenaires et demandes », j'affiche les données en tant que « partenaire ».

Les données d'un partenaire s'affichent dans les trois onglets, présentés ci-dessous :

### 1<sup>er</sup> onglet : les données du partenaire

#### Identification

- **N° entreprise** : numéro BCE (auparavant numéro de TVA) pour les entreprises (avec ou sans personnalité juridique) et les indépendants ; obligatoire pour obtenir une autorisation AFSCA
- **Dénomination** : nom enregistré pour la personne physique ou morale
- **Forme légale** : forme légale (pour les partenaires de type indépendant ou entreprise : forme inscrite à la BCE).
- **Situation juridique** : situation juridique inscrite à la BCE.
- **Langue** : les langues proposées dépendent de la commune de correspondance.

#### Adresse de correspondance

- **Adresse de correspondance** : adresse utilisée pour les envois postaux par BPost, donc libellé avec le nom de la commune, même si nous affichons le code postal le plus précis possible.

#### Contact

- Numéros de **téléphone fixe**, **GSM** et **fax** : coordonnées téléphoniques
- **Email** : adresse électronique de contact au partenaire

#### Compte bancaire

- Codes **IBAN** et **BIC** : coordonnées bancaires du compte sur lequel les paiements au partenaire seront versés.
- Relevé d'Identification Bancaire (RIB)

Depuis le 01/01/2022, je dois obligatoirement envoyer un document RIB attestant que le partenaire est bien le propriétaire du numéro de compte renseigné.

#### Historique

- Données précédemment enregistrées pour le partenaire

Service public de Wallonie agriculture ressources naturelles environnement



## [2<sup>e</sup> onglet : les activités](#)

Cet onglet affiche un tableau contenant les colonnes suivantes :

- **Activité** : code et libellé de l'activité
- **N° d'activité** : combinaison unique de lettres et chiffres généralement utilisée dans les demandes d'aide (ex : MAN1, P123456789, NAT513, J50123...)
- **Date de début** de l'activité
- **Date de fin** de l'activité (remarque : le partenaire peut encore recevoir des paiements lorsque ses activités sont toutes arrêtées).

Les activités les plus courantes sont les suivantes :

Code	Activité
F	Laiteries
FEA	FEADER
J	Bénéficiaire non-agriculteur
MAN	Mandataire
NAT	Forestier
P	Agriculteur
PIS	PISCICULTEURS
ST	Stockiste
W	Institutions financières

D'autres activités peuvent apparaître à l'écran malgré qu'elles ne soient pas ou plus utilisées par l'OPW. Certaines de ces activités sont utilisées par l'administration flamande.

Un nettoyage de ces données est en cours.

## [3<sup>e</sup> onglet : les fonctions juridiques](#)

Cet onglet affiche un tableau comprenant les colonnes suivantes :

- **Structure de l'entité juridique** : titulaires de fonctions et entreprises constituantes
- **Taux de répartition** (le cas échéant).
- **Email du profil** de la personne physique
- **Date de début** de la fonction communiquée par le partenaire ou la BCE
- **Date de fin** de la fonction



*Qui est identifié dans le tableau des fonctions juridiques ?*

- Les personnes titulaires d'une fonction juridique (fondateur d'une entreprise en personne physique, fondateur d'une entreprise sans personnalité juridique, administrateur, associé, gérant...) à la BCE.
- Les cotitulaires époux.
- Les ayants-droit et/ou notaire, pour les successions en cours, et d'autres représentants de l'agriculteur, dûment désignés et enregistrés.


Remarque : les mandats ne sont pas présentés dans cette section. Pour les consulter, je me connecte à l'application eMANDAT du guichet PAC-on-Web sur le site <https://agriculture.wallonie.be/paconweb>.

---

## Je suis agriculteur et je consulte mon exploitation agricole

---

Ce module n'est disponible que pour les agriculteurs (n°P).

En cliquant sur le logo  « grange » dans la dernière colonne du tableau de la rubrique « Mes partenaires », j'affiche les données de l'exploitation agricole du partenaire.

Exploitation agricole = ensemble des unités de production gérées par un agriculteur en Belgique.

### Identification partenaire

---

- **Dénomination** : nom enregistré pour la personne physique ou morale.
- **N° de référence partenaire** : numéro unique de référence du partenaire auprès de l'OPW, toute activité confondue (généralement égal au n°P).

### Adresse partenaire

---

- **Adresse de correspondance** : adresse de correspondance du partenaire utilisée pour les envois postaux à l'agriculteur.

### Périodes d'activité

---

- **Date de début** : Date de début de l'activité. Cette date combine les périodes de gestion des unités de production.
- **Date de fin** : Date de fin de l'activité. Si l'exploitation est toujours en activité, la date de fin est remplacée par la mention « n/a » (non applicable).

## ACISEE - Attestation de conformité

---

L'ACISEE n'est nécessaire que pour les producteurs possédant un troupeau.



Date : date de l'Attestation de Conformité des Infrastructures de Stockage des Effluents d'Élevage (ACISEE). S'il n'y a pas d'attestation, la date est remplacée par la mention « n/a » (non applicable)

- Statut :
  - ATTESTATION CONFORME : La demande ACISEE a été acceptée.
  - REPUTE CONFORME : la demande ACISEE est en règle mais n'a pas encore été validée.
  - INCONNU :
    - soit la demande ACISEE s'est clôturée normalement (après les 5 ans), et il est nécessaire de refaire une demande ACISEE afin d'être de nouveau en ordre pour les 5 prochaines années. Il conserve la réputation d'être conforme.
    - soit c'est la première demande ACISEE et elle est en cours de traitement par un agent. Il n'y a donc pas encore de statut final permettant de définir si la demande est conforme ou non.
  - ATTESTATION REFUSEE : La demande ACISEE a été refusée.
  - NON CONCERNE :
    - soit c'est une demande ACISEE sans animaux
    - soit c'est une demande ACISEE sans objet.
    - soit la production d'azote produit par le cheptel est inférieure à 500kg/an.
  - NON CONFORME : Il n'y a pas encore de demande ACISEE.
  - NON CONSULTE : Il n'y a pas encore de recherche qui ont été faites sur le statut via le service ACISEE
- **Détail statut** : Le détail statut reste « non applicable » sauf si le statut est « REPUTE CONFORME ». Dans ce cas, le détail statut peut être :
  - Expiration de l'attestation.
  - Première demande.
  - Retrait suite à visite.

## Unité de production (UP) Troupeau




Un tableau de synthèse affiche la liste des unités de production (UP) gérées par l'agriculteur et, le cas échéant, les troupeaux hébergés sur les unités de production. Il comprend les données suivantes :

- **Numéro :**

	numéro de l'unité de production attribué par l'OPW (ou équivalent en Flandre)
	numéro de troupeau attribué par l'ARSIA (ou équivalent en Flandre)

- **Type :** les UP sont de types « Terre » lorsqu'aucun bâtiment ni troupeau ne permet de localiser l'UP à une adresse officielle. Les autres UP sont de types « Mixte ».

Remarque : cette donnée est utilisée pour la gestion de la base de données, en interne, elle n'est pas utilisée dans le traitement des dossiers.

- **Début :** début de gestion de l'UP par l'agriculteur (c'est la date de reprise ou de création de l'UP).
- **Fin :** fin de gestion de l'UP par l'agriculteur.  
Adresse : Adresse de l'unité de production
- **Actions :**
  -  Je consulte une unité de production.
  -  Je consulte le recensement (voir la manuel « Gestion des animaux » pour plus d'information).
  -  Je consulte les animaux présents dans le troupeau (voir la manuel « Gestion des animaux » pour plus d'information).
- **Demande :**
  - soit « aucune demande présente » .
  - soit « en cours » : la demande est en train d'être traitée par un agent SPW
  - soit « clôturé » : la demande est clôturée.

📅 Région de campagne

Région	Instance de gestion	Début	Fin

Le champ « Région de campagne » affiche un tableau qui reprend les informations concernant la région qui gère le paiement de campagne :

- **Région** : RW (région wallonne) ou RF (région flamande)
- **Instance de gestion** : Direction extérieur (DE) - ex : Malmedy (65), Wavre (25), Ciney (90), ...
- **Début** : date de début de prise en charge par la DE
- **Fin** : date de fin de prise en charge par la DE.



---

## Je suis agriculteur et je consulte le détail d'une unité de production (UP)

---

En cliquant sur le logo « œil » dans la dernière colonne du tableau des UP et troupeaux, j'affiche l'écran de détail.

L'écran présente différents groupes de données :

### Unité de production (UP)

- **Numéro** : numéro de l'UP attribué par l'OPW ou par la région flamande
- **Type UP** : les UP sont de types « Terre » lorsqu'aucun bâtiment ni troupeau ne permet de localiser l'UP à une adresse officielle, les autres UP sont de types « Mixte ».

Remarque : cette donnée est utilisée pour la gestion de la base de données, en interne, elle n'est pas utilisée dans le traitement des dossiers.

- **Date de création** : date de création de l'UP, à titre indicatif.
- **Date arrêt définitif** : date à laquelle l'UP est fermée définitivement (impropre à l'activité agricole). Si l'exploitation est toujours en activité, la date de fin est remplacée par la mention « n/a » (non applicable).

### Adresse

- Adresse de référence pour l'activité agricole (pour un bâtiment et/ou un troupeau, une adresse complète est requise).

### Description

- Champ prévu pour l'encodage d'un commentaire descriptif.

### Contact

- N° de téléphone de l'UP (facultatif).

### Visite sur place

- Le cas échéant, cette section les dates des visites réalisées par l'administration.

Service public de Wallonie agriculture ressources naturelles environnement





### Partenaire - gestion

- **N°** : n° P du partenaire de gestion.
- **Dénomination** : Dénomination du partenaire de gestion
- **Période de gestion – début** : début de gestion de l'UP par l'agriculteur (c'est la date de reprise ou de création de l'UP).
- **Période de gestion – fin** : fin de gestion de l'UP par l'agriculteur.

### Hébergement de troupeaux sur l'UP

- **N°** : numéro de troupeau(x) attribué par l'ARSIA (ou équivalent en Flandre)
- **Début** : date de début d'hébergement du troupeau.
- **Fin** : date de fin d'hébergement du troupeau.
- **Actions** : actuellement, la seule action possible est la consultation, en cliquant sur le numéro de troupeau (en bleu souligné – [BEXXXXXXXXX-XXXX](#)).

### Historique

Cette rubrique reprend l'historique des modifications concernant les troupeaux. Le logo « + » permet d'afficher les détails :

- **Agriculteur** : dénomination de l'agriculteur.
- **N° troupeau** : numéro de troupeau(x) attribué par l'ARSIA (ou équivalent en Flandre).
- **Début** : date de début d'hébergement du troupeau.

## AVERTISSEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS SANITEL RÉPARTIS SUR PLUSIEURS UNITÉS DE PRODUCTION

Seul le numéro de l'établissement SANITEL (ex : BE 12345678) est renseigné sur l'unité de production. Il est visible sur la carte CTI (carton jaune) de l'unité de production.

Un établissement SANITEL peut inclure plusieurs spéculations et sites, et donc plusieurs numéros de troupeaux (ex : BE12345678-0101, BE12345678-0501).

Remarque : lorsqu'un agriculteur gère seul un établissement, celui-ci n'est lié qu'à l'unité de production située à l'adresse principale de l'établissement SANITEL.

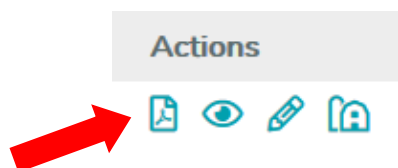
---

## Je souhaite accéder à une fiche de synthèse

---

Je peux générer la fiche de synthèse d'un partenaire :

Soit en cliquant sur le logo « fiche » dans la dernière colonne du tableau « Mes partenaires »



Soit en cliquant sur le bouton « Fiche partenaire » situé en haut à gauche des écrans de consultation du partenaire



Je peux ouvrir et consulter la fiche, l'enregistrer, et l'imprimer si nécessaire.

La fiche de synthèse rassemble les données actuelles du partenaire, et des unités de production de l'exploitation agricole pour les agriculteurs.

Cette fiche remplace désormais la carte CTI (carton jaune) et il est possible de signaler les changements et les éventuelles erreurs en ligne, via le site.

# JE SIGNALE UN PROBLEME

---

Je signale une erreur/un changement dans mon profil/  
mon partenaire/ mon exploitation agricole

---

Si je constate des erreurs que je ne parviens pas à modifier, et que je suis :

- Agriculteurs (n°P) et forestiers (NAT) : je contacte ma Direction extérieure (voir [Coordonnées des Directions](#) en dernière page). Tout changement doit faire l'objet d'un écrit signé.
- Autres partenaires, sans n°P ni n°NAT : je contacte l'équipe d'identification de l'OPW à Namur (voir [Coordonnées des Directions](#) en dernière page). Tout changement doit faire l'objet d'un écrit signé.

L'adresse mail du profil peut être modifiée lors de la connexion à PAC-on-web (<https://agriculture.wallonie.be/paconweb>).

Le changement sera visible sur PAC-on-web, mais ne sera visible que la semaine suivante dans l'écran « Mon profil » du module Identification.

Établissements SANITEL répartis sur plusieurs UP:

Actuellement, tous les troupeaux (12 chiffres) d'un établissement (8 premiers chiffres des numéros de troupeaux) apparaissent sur toutes les UP liées à l'établissement. Ce n'est pas une erreur.

---

## Je ne trouve pas mon partenaire

---

Plus de 99% des données associées aux n°P (agriculteur), n°NAT (forestier), n°MAN (mandataire) et n°J (autre bénéficiaire) sont disponibles, mais certains partenaires ou données manquent encore.

Si je ne trouve pas les données de mon partenaire dans le tableau « Mes partenaires », je le signale via un mail à l'adresse suivante : [iden.agri.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:iden.agri.dgarne@spw.wallonie.be)

## COORDONNÉES DES DIRECTIONS

SPW - Département de l'Agriculture - **Direction extérieure de Ath**

Chemin du Vieux Ath 2c, 7800 ATH

Tél. : 068/27.44.00

Mail : [ath.agri.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:ath.agri.dgarne@spw.wallonie.be)

SPW - Département de l'Agriculture - **Direction extérieure de Ciney**

Rue Edouard Dinot, 30, 5590 CINEY

Tél. : 083/23.07.40

Mail : [ciney.agri.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:ciney.agri.dgarne@spw.wallonie.be)

SPW - Département de l'Agriculture - **Direction extérieure de Huy**

Chaussée de Liège, 39 - 1er étage, 4500 HUY

Tél. : 085/27.34.30

Mail : [huy.agri.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:huy.agri.dgarne@spw.wallonie.be)

SPW - Département de l'Agriculture - **Direction extérieure de Libramont**

Rue Fleurie, 2 - 3e étage- 6800 LIBRAMONT

Tél. : 061/26.08.30

Mail : [libramont.agri.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:libramont.agri.dgarne@spw.wallonie.be)

SPW - Département de l'Agriculture - **Direction extérieure de Malmedy**

Av. des Alliés 13, 4960 MALMEDY

Tél. : 080/44.06.10

Mail : [malmedy.agri.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:malmedy.agri.dgarne@spw.wallonie.be)

SPW - Département de l'Agriculture - **Direction extérieure de Thuin**

Rue du Moustier 13, 6530 THUIN

Tél. : 071/59.96.00

Mail : [thuin.agri.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:thuin.agri.dgarne@spw.wallonie.be)

SPW - Département de l'Agriculture - **Direction extérieure de Wavre**

Avenue Pasteur 4, 1300 WAVRE

Tél. : 010/23.37.40

Mail : [wavre.agri.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:wavre.agri.dgarne@spw.wallonie.be)

Service public de Wallonie agriculture ressources naturelles environnement



SPW – Département de l’Agriculture – **Identification**

Chaussée de Louvain 14, 5000 Namur

Tél. : 081/649.528

Mail : [iden.agri.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:iden.agri.dgarne@spw.wallonie.be)